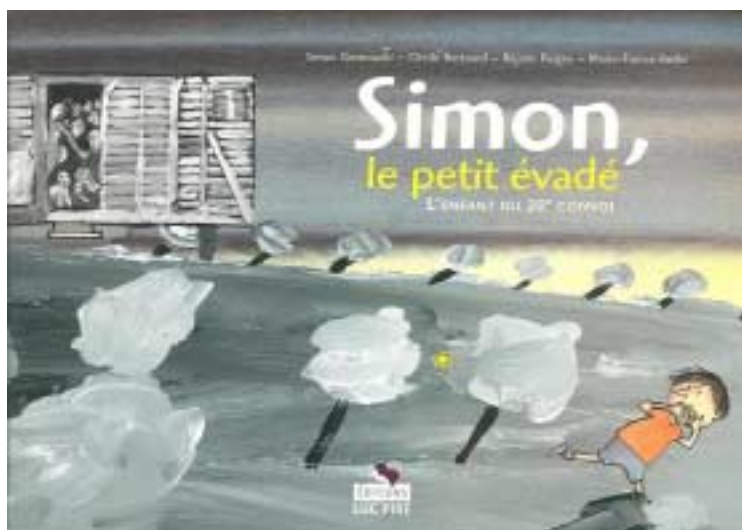




Simon, le petit évadé

L'enfant du 20^{ème} convoi



Dossier pédagogique



Avec le soutien de la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française
Avec le soutien du Gouvernement wallon
Avec le soutien de la Présidence du Gouvernement wallon

Dépôt légal D/2006/9351/1

Madame,
Monsieur,

En décembre dernier, vous avez reçu la brochure « Simon, le petit évadé » éditée à l'initiative de Christian DUPONT, Ministre de l'égalité des chances dans le cadre du projet-pilote « Ecoles pour la Démocratie ».

En tant que Ministre de l'Enseignement obligatoire, j'estime que les élèves doivent comprendre ce que représentent les commémorations en général, et celles relatives à la libération des camps en particulier, car elles permettent à notre société démocratique de ne pas devenir amnésique d'un passé qui paraît de plus en plus lointain et improbable pour certains.

Plus concrètement, je suis convaincue que les très jeunes enfants peuvent être sensibilisés aux questions d'exclusion, de respect, de solidarité, etc. pour autant que les outils qui leur sont présentés soient adaptés, ce qui est le cas de *Simon, le petit évadé*.

Nous savons que beaucoup d'entre vous attendaient un tel ouvrage pour aborder le travail de mémoire, et son importance, avec les plus jeunes.

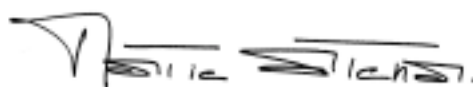
Après de nombreuses années de silence, Simon GRONOWSKI a décidé de raconter son histoire aux plus jeunes. Il s'adresse plus particulièrement à ceux qui ont l'âge qu'il avait lorsqu'il s'est précipitamment retrouvé dans un convoi qui l'emmenait loin de chez lui avec sa mère et sa sœur. Comme beaucoup d'autres, il ne savait pas ce qu'il se passait ni où ils allaient...

Il s'agit d'un témoignage extrêmement riche et adapté aux élèves des 5^e et 6^e années de l'enseignement primaire qui peuvent percevoir au travers de la BD les émotions que Simon a ressenties lors de ce tragique épisode de sa vie.

Suite à la diffusion de la brochure, beaucoup d'écoles ont sollicité la venue de Simon GRONOWSKI afin qu'il rencontre et dialogue avec leurs élèves ; ce qu'il apprécie tout particulièrement.

Etant donné qu'il ne peut se rendre dans toutes les écoles, je lui ai proposé de collaborer à l'élaboration d'un dossier pédagogique avec les chargés de mission du CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire pour la Citoyenneté et la Démocratie).

Je suis ravie de mettre ce dossier à votre disposition et je vous souhaite une exploitation très riche des pistes qu'il propose au sein de vos écoles.



Marie ARENA,
Ministre-Présidente de la Communauté française,
en charge de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

Préface

Le CRECCIDE est heureux de vous présenter un complément pédagogique au livre de Mr. GRONOWSKI : « **Simon le petit évadé** »

Je m'en voudrais de ne pas rappeler certains passages des discours du 13 septembre 2005 au Parlement de la Communauté française concernant l'année européenne de la citoyenneté par l'éducation.

A cette occasion, Monsieur Pol DUPONT de l'Université Mons-Hainaut et de l'ULB soulignait « *qu'il s'agit moins d'enseigner la démocratie que de la vivre* » qu'on plaçait « *dans l'école, temple de l'initiation, mais aussi dans les organismes* » tel le CRECCIDE « *l'espoir de développer durablement l'art de naviguer avec les autres et de stimuler une fraternité sans frontière, sorte d'altruisme universel, sans lesquels la construction démocratique risque de s'effondrer* ».

Il ajoutait que « *CONDORCET avait déjà circonscrit l'avenir de l'espèce humaine en le réduisant à trois points importants :*

- *les progrès de l'égalité entre les Nations*
- *les progrès de l'égalité dans un même peuple*
- *le perfectionnement réel de l'homme*

Espérances qui sont toujours d'une grande actualité »

Dans le cadre de la mission qui nous est attribuée par la Communauté française la Ministre-Présidente, Madame Marie ARENA rappelait elle aussi que « *la Citoyenneté est au cœur des enjeux et que c'est auprès de tous et surtout auprès des jeunes qu'il faut susciter l'envie d'être acteur de sa vie au sein de la société* »

Ces mots furent prononcés dans le cadre spécifique du développement durable et de lutte contre la fracture numérique, accès aux nouvelles technologies, initié par le Fédéral mais Madame ARENA poursuivait en rappelant le décret « *Missions* » de 1997 et surtout les objectifs généraux de l'enseignement précisés en son article 6.

Elle terminait en soulignant qu'il « *convenait de développer des projets éducatifs concrets et placer les jeunes dans des situations où ils pourront vivre et exercer leur rôle de citoyen au milieu et avec d'autres citoyens en devenir* » ... « *que ce soit comment faire passer la mémoire ...gérer des situations spécifiques comme des comportements racistes ou intolérants* » « *Autrement dit, les jeunes ont besoin de connaître et comprendre avant de se connaître et se comprendre* ».

Dans ce cadre, il était tout naturel au CRECCIDE de s'investir pour développer un module pédagogique accompagnant le livre que chaque établissement a reçu en 27 exemplaires.

Celui-ci est un exemple parmi d'autres témoignages précieux nés ou à naître mais où l'action pédagogique peut être menée sur le schéma que nous avons préconisé.

Cette vision des choses ne s'arrête pas pour nous à la Shoah, en témoignent les considérations que vous pouvez lire au sujet des problèmes Arméniens et Tutsi, mais entre pleinement en concordance avec le projet pilote lancé dans les écoles belges et qui a pour titre « *Ecoles pour la Démocratie* ».

Les membres de l'équipe pédagogique du CRECCIDE ont réalisé un travail de fond tout en laissant à chacun, l'espace nécessaire à l'innovation, l'imagination et le savoir-faire reconnus à tous les enseignants.

Pour cette raison, je remercie tout spécialement Madame Marie-José CHABOT, chargée de mission et Mademoiselle Evelyne WAONRY, AESI employée au CRECCIDE pour l'investissement humain dont elles ont fait preuve.

Pour le C.A. du CRECCIDE,

Thierry GIET
Président

Sous la Direction du

Conseil d'Administration du Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie a.s.b.l.

Coordination

Monsieur Robert Trolin, administrateur délégué du CRECCIDE, chargé de mission pour l'enseignement de la Communauté française et pour l'enseignement libre non-confessionnel

Comité de rédaction

Madame Marie-José Chabot, chargée de mission pour l'enseignement des Communes et Provinces, formatrice au CRECCIDE

Mademoiselle Evelyne Waonry, AESI sciences géographie, formatrice au CRECCIDE

Comité de lecture

Monsieur Simon Gronowski, Docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles, auteur du livre « L'enfant du 20^e convoi »

Madame Fanny Constant, cellule enseignement du cabinet de la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française, en charge de l'Enseignement Obligatoire et de Promotion Sociale

Illustrations

Cécile Bertrand



1. Introduction

En cette période de commémorations et de souvenir et face à la présence latente des mouvements extrémistes et xénophobes qui mettent en péril nos démocraties, l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques prend plus que jamais toute son importance. Il est capital de fournir aux équipes éducatives un outil de sensibilisation qui touche les élèves et leur permette d'appréhender la dimension historique de cette période noire de notre histoire mais surtout de leur permettre de faire le lien avec leur vécu d'enfant. Un récit dans lequel ils peuvent appréhender le quotidien de la guerre dans tout ce qu'elle a d'horrible, mais aussi aborder ses prémices et la manière sournoise dont ses racines s'insinuent dans le quotidien en se jouant de notre méfiance, exploitant notre crédulité et trompant notre confiance. Cet album, au-delà de raconter le parcours de Simon, permet de les sensibiliser à la vigilance, à l'esprit critique, à l'empathie, à la notion de droit et de justice, à la prise de responsabilités et au courage d'assumer ses actes. Elle permet aussi de découvrir que, dans le monde actuel, des faits semblables existent encore : génocide, épuration ethnique, torture, emprisonnement arbitraire, discrimination...



Ce dossier pédagogique est une articulation entre les objectifs prioritaires du Décret « Missions », les valeurs du projet éducatif et les Socles de compétences. Il propose une liste non-exhaustive d'activités d'apprentissage possibles dans les différentes disciplines. Il met en évidence les compétences transversales et relationnelles qui pourront être développées afin de faire de l'histoire de Simon le véritable point de départ d'un projet de classe axé sur une éducation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques.

Pour porter ses fruits, un tel projet se doit d'être sensible à trois approches :

- *L'approche disciplinaire*
- *L'approche transversale*
- *L'approche participative*

Au travers de ce projet, il est indispensable de permettre aux enfants de se poser des questions, de faire leurs propres recherches, d'appréhender le passé pour comprendre le présent et construire l'avenir. Un travail sur les valeurs est fondamental ; il permettra à long terme à l'enfant d'oser poser des actes citoyens, de développer son esprit critique, de vivre la démocratie au quotidien dans les classes et en dehors, dans le respect des principes fondamentaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.



2. Les valeurs du Décret « Missions »

Le Décret définissant les Missions prioritaires de l'enseignement fondamental vise une éducation globale de l'enfant (cœur – corps – tête) et privilégie la défense de valeurs humanistes et démocratiques : citoyenneté responsable, respect des droits de l'enfant, maîtrise des compétences de base, égalité des chances, respect, solidarité, coopération, autonomie, participation, responsabilités...

La mission de l'école est de transmettre ces valeurs incontournables mentionnées dans les décrets et reprises dans le projet éducatif de chaque école. Elles servent de fil conducteur à nos pratiques pédagogiques.

Le citoyen fait appel à des valeurs de référence et met en place des comportements en concordance avec ces valeurs. L'éducation à la citoyenneté doit favoriser les qualités nécessaires à l'intégration sociale et politique des jeunes.

Elle englobe l'apprentissage

{	de l'autonomie
	de la socialisation
	de la coopération
	de la responsabilité
	de la participation

Elle doit favoriser le développement de compétences transversales : juger, choisir, décider, justifier, écouter, argumenter, analyser, observer, mémoriser, discuter, répondre, s'engager... en privilégiant l'ouverture à l'autre, la construction progressive d'une identité commune grâce à des valeurs partagées.

Eduquer à la citoyenneté, c'est s'interroger :

- sur nos valeurs et nos savoir-être
- sur ce qui nous permet de vivre ensemble
- sur la connaissance de nos institutions démocratiques
- sur nos pratiques de résolution de conflits

En classe, coopérer pour apprendre, s'entraider et partager ses savoirs contribue à l'éducation à la citoyenneté. Un rappel des objectifs généraux du décret n'est pas inutile.

Objectifs généraux (art 6)

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne
- S'approprier des savoirs et compétences permettant de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Dans cette optique, les enseignants sont invités à privilégier les activités de découverte, de production et de création mettant les élèves dans des situations qui les incitent à mobiliser, dans une même démarche, des compétences transversales et disciplinaires. L'éducation au sens des responsabilités, au respect des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique est essentielle. En outre, elle génère la mise en place de pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein des classes et de l'école afin d'inciter les élèves à participer à la vie de leur quartier, de leur village, de leur commune tout en ouvrant les portes au débat démocratique.

En intégrant la transmission de l'héritage culturel dans tous ses aspects, la découverte d'autres cultures, le tissage de liens sociaux forts, en intégrant la sauvegarde des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, la compréhension du milieu de vie, de l'histoire, de ses raisons et conséquences, on suscite un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent notre démocratie.

Ces pratiques pédagogiques doivent faire une grande place à des activités comme la production d'écrits, la résolution de problèmes, la structuration du temps et de l'espace, la découverte de son environnement, l'initiation à l'histoire et à la géographie, l'éducation aux médias mais aussi l'apprentissage de la maîtrise des sens et des émotions, l'apprentissage de comportements sociaux et de citoyenneté.

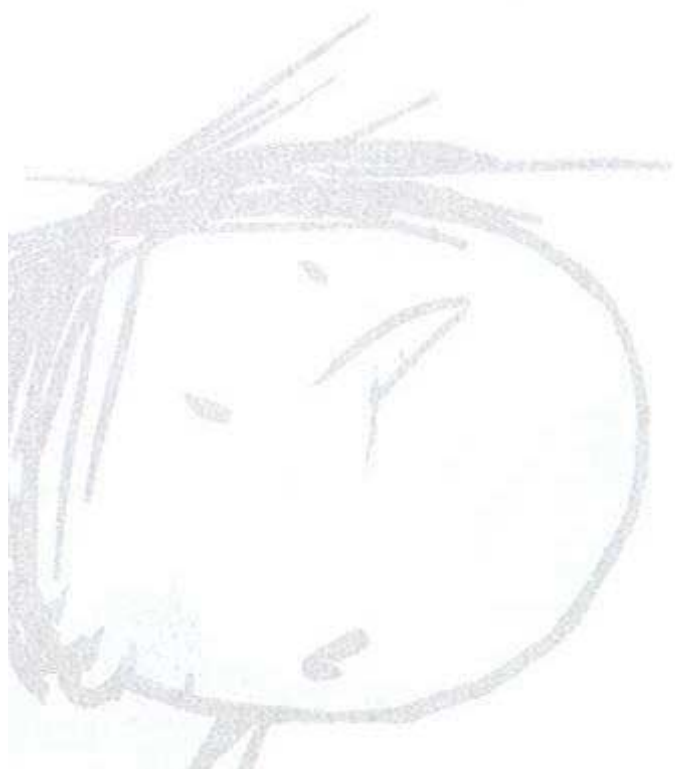
3. Références aux Socles de compétences

Les Socles de compétences constituent un référentiel commun à tous les réseaux d'enseignement. L'utilisation en classe du récit de Simon permet aux enfants d'exercer différentes compétences. Avant de proposer des activités concrètes à réaliser à l'aide de ce récit, nous avons voulu relever ci-dessous l'ensemble des compétences qui peuvent être liées à ces activités.

Cet album peut servir d'ancrage au développement :

- de l'aptitude et du plaisir de communiquer, de l'accès à la culture dans des situations chargées de sens et propices à l'épanouissement
- de la construction d'un langage de référence
- des compétences interactives, des démarches mentales, des manières d'apprendre et des attitudes relationnelles
- des démarches de recherche actives à partir de sources d'information diversifiées.

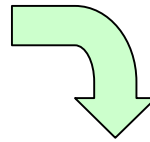
Vous trouverez ci-après un aperçu des différentes compétences liées au développement de démarches mentales, d'attitudes relationnelles et de compétences disciplinaires.



Les démarches mentales :

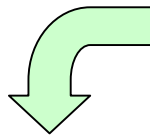
Saisir l'information

Maîtrise de la langue, utilisation de codes (schémas, images...), rechercher l'information, la transposer



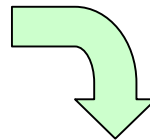
Traiter l'information

Asseoir la compréhension, analyser, dégager les idées, les hiérarchiser, identifier les liens entre les idées (temporalité, causes, conséquences, proportionnalités, similitudes) les comparer, les trier, les classer. Reformuler en conservant le sens, résumer



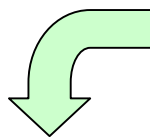
Mémoriser l'information

Répertorier les idées, associer des mots, des idées, des contextes, intégrer les idées à ses prérequis, dégager des contenus et des procédures, activer sa mémoire visuelle, auditive et motrice, mémoriser l'information pour l'utiliser dans des situations nouvelles et dans des actions



Utiliser l'information

L'intégrer à un réseau de concepts acquis et l'utiliser dans un contexte analogue ou dans des situations nouvelles



Communiquer l'information

Tant les démarches utilisées que les résultats de la recherche



Attitudes relationnelles

En développant ses compétences transversales, l'élève sera amené à réfléchir sur lui-même, sur sa place dans l'environnement, le groupe et son impact sur ceux-ci.

Se connaître, prendre confiance, prendre des responsabilités, être curieux, sensible. Connaître les autres par l'écoute, le dialogue, l'empathie et accepter les différences pour pouvoir travailler en équipe et laisser à chacun l'occasion de s'exprimer.



Compétences disciplinaires

1. Maîtrise de la langue
2. Mathématique
3. Education artistique
4. Eveil
5. Education physique



1. Maîtrise de la langue

Lire

Elaborer des significations

- Choisir un document en fonction du projet et du contexte de l'activité dans une bibliothèque ou un centre de documentation
- Anticiper le contenu d'un document en utilisant des indices (couverture, illustrations, images, dos du livre...)
- Saisir l'intention dominante de l'auteur en considérant la globalité du texte
- Dégager des informations explicites essentielles et secondaires, établir le rapport entre les événements et le lieu et construire une information à partir d'éléments concernant le lieu, le temps et les personnages
- Emettre des hypothèses et les vérifier en tenant compte des indices
- Percevoir le sens global pour restituer l'histoire, reformuler les informations, les utiliser

Dégager l'orientation d'un texte et sa structure

- Repérer les facteurs chronologiques et les structurer
- Comprendre en émettant des hypothèses sur le sens des mots à partir du contexte, en le confirmant par l'utilisation d'un référentiel, en établissant des relations entre deux mots, des familles de mots, des synonymes...
- Identifier les liens entre le texte et les images, les annotations...

Ecrire

- Mobiliser ses acquis pour produire un document en tenant compte du contexte, du projet, du destinataire, des procédures et du support choisi ou imposé, en élaborant des contenus, en inventant des histoires à partir de la consultation de personnes
- Réagir à des documents écrits, sonores ou visuels en exprimant une opinion personnelle et en la justifiant d'une manière cohérente
- Utiliser de manière appropriée les structures de phrases, l'orthographe et la ponctuation, un vocabulaire précis et adapté en lien avec le sujet traité
- Assurer la présentation de sa production en illustrant le texte pour en renforcer la compréhension ou l'impact

Parler

- Exprimer sa pensée par la parole et mobiliser son attention pour percevoir un message
- Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication
- Savoir écouter une explication, une série de consignes en respectant les contraintes de l'activité (lieu, temps), en pratiquant l'écoute active
- Présenter un point de vue personnel en le reliant à ses connaissances et à son cadre de vie dans une structure simple

2. Mathématique

Traitement des données

- Former le futur citoyen à la compréhension et à la critique des données fournies par les médias, initier à l'utilisation de divers supports de l'information chiffrée
- Comprendre, interpréter, comparer des tableaux, des arbres, des graphiques et en construire pour clarifier une recherche ou une situation. Calculer des pourcentages, des moyennes, des effectifs
- Organiser les données selon un critère

3. Education artistique

- Permettre un équilibre intérieur en développant tous les modes d'expression et de communication
- Développer une harmonie relationnelle en utilisant de manière adéquate des sensibilités culturelles et artistiques
- S'ouvrir sur le monde, se connaître et connaître les autres
- Identifier les autres modes d'expression, oser s'exprimer, entreprendre une démarche créative, défendre ses goûts, son identité, ses valeurs esthétiques
- Décoder des langages utilisés pour construire des images médiatiques et commencer à en percevoir la symbolique
- Adapter sa production en fonction d'un thème

4. Eveil

Les activités d'éveil historique et géographique constituent des domaines privilégiés où les élèves prennent conscience des problèmes de société et environnementaux. Ils découvrent leur appartenance à des groupes humains diversifiés, multiculturels en partant de la famille, en passant par l'école, le quartier, la commune, la région, le pays, l'Europe et enfin le monde.

Elles visent à la construction de repères spatiaux, temporels et sociaux et sensibilisent les élèves à leurs responsabilités de citoyens, à leur place dans la société et à leur pouvoir d'action au sein de celle-ci. Ces compétences invitent les élèves à s'ouvrir sur le monde et à développer leur esprit critique. Ces disciplines, dans une approche interdisciplinaire, permettent la maîtrise de références transférables pour appréhender une situation nouvelle. Elles préparent également l'enfant à agir et réagir en assumant ses engagements, elles l'impliquent dans l'élaboration et la réalisation de projets permettant de promouvoir la justice, la solidarité, le sens des responsabilités vis-à-vis des autres, de l'environnement et du patrimoine.

Bien que cette problématique ne soit pas explicitement abordée dans l'histoire de Simon, certains aspects de l'éveil scientifique peuvent être envisagés ; telle l'histoire des sciences et l'approche critique des conséquences des recherches scientifiques et technologiques ainsi que leur aspect éthique.

- Formuler des questions, être curieux
- Construire une démarche de recherche intégrant des personnes ressources, des traces du passé, des médias, des témoignages, des supports multimédias, en choisissant les plus adéquats
- Pouvoir lire cartes et plans
- Pouvoir exploiter l'information et en vérifier la pertinence, évaluer sa recherche, faire preuve d'esprit critique, s'engager et assumer son engagement, prendre une part active au projet et à sa réalisation pour promouvoir la justice, la solidarité, le sens des responsabilités vis-à-vis des autres. Mais aussi pouvoir remettre son avis en question, l'ajuster, le modifier et se forger une opinion
- Savoir utiliser des repères de temps, des représentations pour se situer soi-même et situer les faits
- Pouvoir lire les traces du passé (objet, monument, habitat, éléments du paysage, anciens documents, témoignages...)
- Situer chronologiquement des événements, identifier des modes de vie, leur évolution
- Savoir utiliser des repères spatiaux sur des cartes ou sur le planisphère, savoir lire un paysage, rechercher les éléments dominants (type de végétation, voies de communication, relief, cours d'eau...)
- Pouvoir identifier les limites d'un espace, ses évolutions...



- Identifier des aspects concrets de la population, des déplacements, des communications, l'adaptation aux conditions naturelles, les activités économiques, l'organisation sociale, les phénomènes d'exploitation ou d'exclusion, l'implication sur la vie sociale
- Remettre son avis en question sur les problèmes relatifs aux droits humains et à leur application concrète, se forger une opinion personnelle en la justifiant.

5. Education physique

Toutes les activités visant l'amélioration et l'expression de la motricité sont à développer pour améliorer ses capacités cognitives, sensorimotrices et sociales, et ceci, à travers toute une série d'activités mobilisatrices et de coopération.

- Savoir respecter les règles convenues et adapter ses comportements dans l'intérêt du groupe et en fonction du but à atteindre
- Adapter ses réactions à l'environnement et aux autres
- Savoir se respecter, respecter ses partenaires et ses adversaires dans la victoire comme dans la défaite
- Conceptualiser l'espace et savoir s'orienter



4. Propositions d'activités pédagogiques

Vous est proposé, à titre exemplatif, une liste non-exhaustive d'activités pédagogiques pouvant être développées au sein des classes à partir de l'histoire de Simon. Il est évident que celle-ci n'est pas restrictive, une quantité d'autres actions étant envisageables. Les activités décrites ci-dessous doivent, évidemment, être adaptées au niveau des enfants et mises en relation avec les éléments de votre programme.

Elles sont groupées par thématiques afin de vous permettre de faire aisément le lien avec les éléments des socles de compétences repris ci-dessus.

1. Observation, description, analyse d'images :

A partir de l'observation d'une image, d'une illustration, amener l'enfant à se questionner sur les différents éléments d'information repérés, lui permettre de les identifier, de les décrire, d'émettre des hypothèses, de réaliser des recherches afin de les vérifier, de confronter ses représentations à celles des autres.

Exemples :



*Où se passe l'histoire?
A quel moment?
Quel en est le héros?
De quoi parle l'histoire?
Imagine l'histoire à partir de la
couverture du livre...*



*Que représente l'image?
Décris le personnage illustré
Quelle est son attitude?
Comment est-il habillé?
Dans quel état d'esprit est-il?
Que fait-il?
Pourquoi?
Qui est-il?*



*Que représente cette image?
Que ressens-tu?
As-tu déjà vu des bombardements?
Où? Quand? Dans quel contexte?*

2. Compréhension à la lecture

A partir de la lecture du récit de Simon, demander à l'enfant d'identifier les différents éléments du récit, leur chronologie et leur importance. Identifier les intentions de l'auteur.

Exemples :

Où se passe l'histoire ? A quel moment ? Quel en est le héros ?

Quels sont les événements importants du récit ? Replace-les dans l'ordre chronologique.

Pourquoi Simon a-t-il écrit son histoire ? Dans quel but ?

Pourquoi certaines illustrations sont-elles en noir et blanc et d'autres en couleurs ?

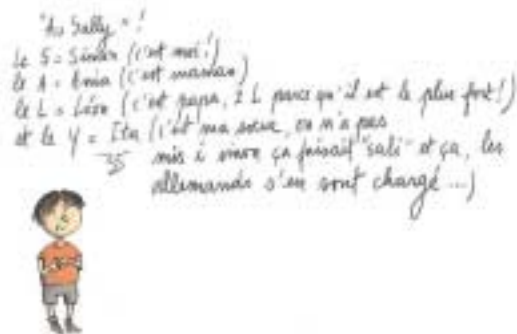


3. Production d'écrits

Réaliser avec les enfants quelques productions en lien avec le quotidien de Simon et la façon dont Simon aborde les relations qu'il entretient avec sa famille.

Exemples :

En se référant à la façon dont Simon procède dans l'ouvrage, demander à l'élève de se présenter et de décrire sa famille, de donner quelques éléments caractéristiques de chacun de ses membres.



En pratiquant comme la famille de Simon, trouve un nom de magasin qui correspond à ta famille : comment s'appellerait-il ?

En proposant à l'élève de se mettre dans la peau de Simon, lui demander de rédiger une lettre pour son papa : « Je suis Simon et j'écris à mon papa qui est caché ailleurs pour lui décrire ma vie quotidienne sans lui »



*Cher petit papa,
Au moment où je t'écris, le poste marche et j'entends que ça va très bien. Des divisions allemandes sont en déroute près...*

Simon, le petit évadé

En mettant en place des groupes de travail, demander aux enfants de rédiger un poème, une chanson sur l'enfance de Simon.

Demander aux enfants de décrire, par écrit, une situation dans laquelle ils ont ressenti de la peur, de la souffrance, de la colère, de la joie...

4. S'exprimer oralement

Permettre à l'enfant d'exprimer son ressenti par rapport au contenu du texte, à l'observation d'une image, de manière orale en structurant sa parole et en argumentant sa position.

Exemples:

Qu'expriment les visages des différents personnages ?

Illustre par un dessin une situation au cours de laquelle tu as ressenti de la peur, de la tristesse, de la colère... ?

Décris ton dessin oralement



Que représente pour toi le fait que Simon continue à jouer dans la caserne ?



5. Identifier les facteurs chronologiques et géographiques et les représenter schématiquement

Permettre à l'enfant de repérer dans le récit toutes les indications temporelles lui permettant de mieux comprendre les événements décrits, de les classer, de les représenter de façon schématique, d'en déduire des éléments du contexte.

Exemples :

Recherche toutes les dates dont on parle dans le récit et représente-les sur une ligne du temps (les naissances, les décès...)



Localise sur une carte les lieux suivants : Bruxelles, Woluwé, Malines, la Pologne, notre commune...

Calcule sur une carte la distance qui sépare la commune où Simon habite de celle où se trouve la caserne Dossin ?

6. Recherche de vocabulaire

Partant de la lecture de l'ouvrage, demander à l'enfant d'identifier les mots qu'il n'a jamais entendus, ceux qu'il a déjà entendus et dont il ne connaît pas la signification, ceux dont il pense connaître la signification mais qui demandent une vérification.

Exemples :

Demander aux élèves s'ils ont déjà entendu les mots suivants, s'ils en connaissent la signification, si cette signification est acceptable dans le contexte de l'histoire ?

Accumulation, antisémitisme, arrestation, autorité, bêche, barbarie, boucler, camp de travail, camp de concentration, camp d'extermination, caserne, chambre à gaz, civil, dénoncer, déporté, miracle, démocratie, discrimination, exclusion, garde champêtre, gaz, gazer, gestapo, juif, libération, louveteau, minorité, nationalité, nazi, occupation, police secrète, racisme, rafle, rassemblement, ravitaillement, répertorier, rumeur, scout, sournoise, totem, tzigane ...

7. Recherche historique

A partir de l'histoire de Simon, identifier les éléments qui peuvent aider à replacer le récit dans son contexte historique. A partir de ceux-ci, émettre des hypothèses et les vérifier en utilisant un référentiel adapté. Comprendre le contexte et son influence sur le récit.



Pourquoi peut-on voir des étoiles jaunes dessinées sur la couverture du livre, les vêtements, la vitrine du magasin de la famille de Simon?

Comment appelle-t-on cette étoile ? Que symbolise-t-elle ?

Existait-il d'autres symboles que celui-ci attribués aux prisonniers ? Lesquels ? Que signifiaient-ils ?

Quels sont les différents symboles religieux que tu connais ?

8. Entreprendre une démarche créative

A partir du récit et en utilisant différents moyens d'expression, permettre à l'enfant de dévoiler son ressenti par rapport à l'histoire en produisant une œuvre personnelle en lien avec un thème précis.



Exemples :

Demander aux enfants de réaliser une peinture, une statue exprimant un sentiment ressenti par l'élève à la lecture de l'histoire (la peur, la colère, la tristesse, le découragement...) ou une valeur qu'on peut dégager de l'histoire (solidarité, respect, amour, courage, espoir...).



Réaliser une bande dessinée, un roman-photo, une représentation théâtrale de l'histoire de Simon.

Réaliser une exposition.

9. Education aux médias et articulation passé-présent

Travailler avec les élèves sur l'importance de la compréhension des liens entre les événements passés et les événements présents, sur l'importance de pouvoir prendre du recul par rapport à certains événements, de les analyser avec un esprit critique et sans préjugés. Faire prendre conscience de l'importance de se forger une opinion personnelle, de la défendre, de l'argumenter. Développer la curiosité par rapport au monde qui nous entoure, à son actualité, à son influence sur notre quotidien.

Exemples :

Demander aux enfants d'identifier dans l'album des illustrations qui peuvent décrire des événements actuels ou récents, rechercher des images similaires dans des magazines, journaux, revues, internet, les replacer dans leur contexte et comparer les événements entre eux.

Rechercher des articles, des documents photographiques de l'époque afin de mieux définir le contexte de l'histoire.



10. Travailler sur les valeurs

Permettre aux élèves de découvrir l'influence des valeurs sur la vie en communauté mais aussi sur un système politique démocratique. Leur faire identifier quelques valeurs universelles abordées, de manière explicite ou implicite, à travers le récit : l'amitié, la famille, l'amour, la solidarité, la tolérance, la confiance, le respect, le courage, le sacrifice, l'espoir, l'empathie...

Leur permettre d'identifier les conséquences du non respect des valeurs (méfiance, peur, intolérance, indifférence, violence...) dans le déroulement du récit. Faire le transfert avec la vie de la classe, la vie quotidienne.

Exemples :



*Qu'est-ce qu'une valeur ?
Quelles sont les valeurs abordées dans le récit ?
Quelles sont celles qui ne sont pas respectées ?
Que représente pour toi le mot « liberté » ?
Décris une situation dans laquelle tu t'es senti libre ou privé de liberté.*

*Identifie dans le récit les éléments positifs, ce qui a permis de sauver Simon.
Qui a sauvé Simon ? Quelles attitudes ont permis à Simon de survivre ?
Pour quelles raisons ces personnes ont-elles agi de la sorte ? Qu'aurait-il pu leur arriver ?
Quels sont les sentiments de Simon vis-à-vis de ces personnes ?*



11. Faire le lien avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Permettre aux enfants d'intégrer les principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans leur vie quotidienne, de lister les droits fondamentaux des enfants et leur importance dans leur vie de jeune citoyen, de prendre conscience des conséquences du non respect des ces droits en Belgique et dans le monde.

Exemples :



*Quels sont les droits de l'enfant qui ne sont pas respectés dans l'histoire ?
Rechercher des exemples d'exclusion dans la vie quotidienne : à l'école, en Belgique, dans le monde.
Y a-t-il aujourd'hui en Belgique des enfants qui vivent cachés comme Simon ? Quels enfants ? Pourquoi ?*



Es-tu aussi répertorié dans des registres ? Lesquels ? Pourquoi ? T'appelle-t-on aussi en utilisant un numéro ? Pourquoi ? Est-ce agréable de se faire identifier de cette façon ?



*Qui a protégé Simon ?
A quel moment ?
Pourquoi la maman de Simon ne s'est-elle pas enfuie avec lui ?*



14. Faire réfléchir sur ses propres préjugés, sur ses comportements :

Faire prendre conscience aux enfants que chaque individu a des préjugés, des idées préconçues qui lui viennent de son éducation, de son vécu personnel, de son milieu de vie, qu'en être conscient c'est déjà pouvoir les expliquer, en démonter les mécanismes, lutter.

Montrer aux enfants qu'en fonction de sa personnalité et de son histoire personnelle, on ajuste ses comportements, on s'adapte aux situations auxquelles on est confronté.

Exemples :



A ton avis, que ressentent les policiers qui viennent arrêter Simon et sa famille, les personnes qui répertoriaient les prisonniers à la caserne, le conducteur du train qui emmenait les prisonniers ? Pour quelles raisons faisaient-ils cela ? Qu'aurais-tu fait à leur place ?

*Simon aurait-il sauté du train s'il avait su que sa maman ne le suivrait pas ?
As-tu déjà été perdu ?
Qu'as-tu ressenti ? Que faire quand on se retrouve seul dans un endroit inconnu ?*

1230, 1231,
1232, 1233,
1234...

35



15. Le juste et l'injuste

Faire découvrir aux enfants la notion de justice et la façon dont doit fonctionner le système judiciaire dans un état démocratique. Les sensibiliser à l'engagement et la lutte contre les injustices.

*Tout ce que subit la famille de Simon, est-ce juste ? Pourquoi ?
Qui a décrété ces « lois », ces règles ?
Qui les fait appliquer ?
La police peut-elle arrêter n'importe qui ?
Aujourd'hui en Belgique, dans quelles circonstances peut-on arrêter une personne ?*



16. Travailler l'endurance et la coopération dans les activités d'éducation physique

Faire vivre physiquement aux enfants des situations de coopération, d'entraide, de solidarité afin d'atteindre un objectif commun. Développer à travers ces activités des capacités de communication, des attitudes sociales positives, faciliter la fraternité, le partage, la confiance et le sens de la critique constructive.

*Préparer avec les enfants une course d'orientation en coopération.
Réaliser un parcours d'obstacles à parcourir en équipe le plus rapidement possible.
Organiser une course relais, un jeu de piste, des exercices d'endurance, des jeux de coopération ...*

5. Faire de l'histoire de Simon le point de départ d'un projet de classe

L'histoire de Simon ne peut qu'éveiller la curiosité des enfants. C'est à l'enseignant de la présenter et de l'utiliser de manière à ce qu'elle soit un réel élément déclencheur pour susciter l'intérêt et faire émerger un besoin d'aller plus loin, de comprendre les événements, de se les approprier. Dans cette optique, toutes les activités proposées sont susceptibles d'être intégrées dans un véritable projet pédagogique.

Développé en transversalité, ce projet doit inviter l'enfant à se questionner sur ses connaissances et ses besoins, donner lieu à des récoltes d'informations ainsi qu'un travail d'analyse et de synthèse. Il doit également impliquer l'enfant dans des choix en laissant place à l'initiative et à la créativité. Ce projet doit responsabiliser chacun et susciter un investissement personnel au service d'une production collective en permettant des apprentissages en lien avec la réalité, le quotidien, l'actualité.

Les activités pédagogiques doivent évidemment se dérouler en veillant au respect des valeurs prônées dans le décret « Missions », en utilisant des pratiques innovantes et interactives au travers desquelles les élèves vont pouvoir réellement vivre ces valeurs.

Dans cette optique, le projet doit permettre un travail de coopération intégrant des moments de travail individuel et des travaux de groupes, des recherches d'objets d'époque, des recueils de témoignages de survivants, des jeux de rôles, des productions artistiques... Autant de moyens de mettre en pratique ces valeurs démocratiques qui permettront à nos enfants de s'épanouir dans une société dans laquelle les hommes vivent en paix et en harmonie.

En conclusion, cet outil permet aisément d'associer le fond et la forme. Il fait vivre les valeurs citoyennes à travers des méthodes actives qui développent l'esprit d'initiative, l'écoute, la coopération, le respect, et ce, à travers des thématiques citoyennes permettant aux élèves de s'engager dans leur communauté en citoyen responsable, actif, critique et solidaire.



6. Pour aller plus loin...

Pour ceux d'entre vous qui désirent aller plus loin dans la démarche pédagogique de travail sur les valeurs, les témoignages, les ressentis, l'esprit critique et l'analyse des événements historiques en lien avec ces événements douloureux de l'histoire, vous trouverez ci-dessous trois témoignages poignants. Trois citoyens, touchés directement par la barbarie, mettent leur ressenti et leur vécu au service de l'éducation à la citoyenneté. Résolument tourné vers l'avenir, chacun d'eux délivre un message d'espoir, de tolérance et de courage aux futures générations. Leurs textes vous sont livrés bruts afin de vous permettre de faire comprendre aux enfants que la lutte contre la barbarie doit être universelle et toucher chaque citoyen, quel qu'il soit, afin que de tels actes ne se produisent plus.

SIMON GRONOWSKI - L'enfant du XXe convoi (Ed. Luc Pire, 2005)
Histoire vécue, rigoureusement véridique.

« 1. Il était une fois un petit garçon qui s'appelait Simon. Il vivait heureux avec ses parents et sa grande sœur Ita à Bruxelles, dans un beau pays, la Belgique. Il faisait parfois des bêtises mais il était très gentil. Les gens l'aimaient bien et c'était réciproque.

Il allait à l'école, aux scouts, au cinéma. Il aimait Laurel et Hardy, Robin des Bois, Blanche-Neige, Tarzan, Fernandel. Il lisait beaucoup.

Sa sœur étudiait le latin et le grec, jouait du piano, écrivait des poèmes, dessinait, aimait le jazz et apprenait tout ce qu'elle pouvait à son petit frère qu'elle adorait.

Le dimanche ils allaient avec les parents au Bois de la Cambre et l'été en vacances à la mer.

C'était un enfant ordinaire d'une famille ordinaire qui va se trouver aux prises avec une méchanceté extraordinaire, pour une seule raison ; il était juif, mais lui, insouciant, ne réalisait pas bien ce que ce mot voulait dire.

2. Il portait un nom bizarre, Gronowski, car son père était né en 1898 en Pologne, dans un de ces villages qu'on appelait "shtetl" (petite ville), où on parlait le yiddish, mélange d'allemand, de slave et d'hébreu.

C'était dans la région de Pologne qui appartenait à l'époque à la Russie, raison pour laquelle le père de Simon fit la guerre de 1914 dans l'armée du tsar.

Simon, le petit évadé

En 1918, à la fin de la guerre, la Pologne fut réunie par le traité de Versailles et proclamée république indépendante. Le père de Simon entra dans la nouvelle armée polonaise.

Mais l'antisémitisme et la misère régnaient dans ce pays. En 1920 il s'enfuit et se réfugia en Belgique.

Au début il n'eut pas la vie facile en Belgique. Il eut faim et froid. Il dut même travailler dans la mine en Wallonie.

Mais il appela à lui la jeune fille qu'il avait rencontrée en Lituanie durant la guerre, l'épousa, eut deux enfants, Ita et Simon, ouvrit un magasin de sacs à Bruxelles et sa situation s'améliora.

3. Pendant ce temps Hitler arriva au pouvoir en Allemagne. C'était un fasciste, un nazi, un criminel. Lui seul décidait qui pouvait être libre, qui devait aller en prison, qui pouvait vivre, qui devait mourir. Il attaquait tout ceux qui le désapprouvaient ou simplement lui déplaisait, artistes, poètes, penseurs, démocrates, handicapés et tant d'autres et il voulait tuer tous les juifs.

En 1938-1939, il s'empara des pays voisins, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne, le Danemark, la Norvège et d'autres pays et le 10 mai 1940 ce fut au tour de la France, de la Hollande et de la Belgique.

Rapidement il y eut des mesures contre les Juifs.

Le père de Simon dut aller inscrire la famille dans un registre spécial. A la vitrine du magasin, on mit une pancarte "Entreprise juive". On confisqua sa radio, sa machine à écrire, sa marchandise, on lui imposa de lourdes amendes.

Il était interdit de sortir après 8 heures du soir, il fallait porter l'étoile jaune et il y eut tant d'autres mesures.

Fin 1941, Ita dut quitter son lycée. Simon put terminer en juin 1942 sa 5^{ème} primaire.

4. Les nazis annoncèrent alors que les Juifs devaient partir travailler dans des camps de travail. C'était un piège car au bout du voyage ils tuaient les gens par milliers, hommes, femmes, enfants, dans des chambre à gaz et brûlaient ensuite leurs cadavres dans des fours crématoires.

Ils s'attaquaient lâchement et traîtreusement à une population sans défense.

En juillet 1942, l'heure de la déportation sonna.

Les nazis firent des rafles dans les rues ou cernaient des quartiers et sortaient les gens de leur maison en pleine nuit. Ils les jetaient dans des camions et les amenaient à Malines, à la caserne Dossin. De là ils les mettaient dans des trains à destination du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Simon, le petit évadé

5. *Simon et sa famille allèrent se cacher dans un petit appartement près de Bruxelles chez des amis scouts.*

Le 17 mars 1943 à 9 h du matin, Simon déjeunait avec sa maman et sa sœur. On sonna. Deux messieurs allemands en civil entrèrent dans l'appartement et les arrêterent. Ils avaient été dénoncés, ils n'ont jamais su par qui.

Le papa de Simon y échappa, étant à ce moment à l'hôpital.

Les deux nazis les emmenèrent en voiture au siège de la Gestapo avenue Louise où on les enferma tous les trois dans une cave.

Le lendemain soir, on les amena avec 30 ou 40 autres prisonniers dans un camion bâché à la Caserne Dossin à Malines.

Simon y découvrit le SS Frank, commandant de la caserne, et son adjoint, le SS Boden, la cravache à la main, le revolver à la ceinture et leurs chiens furieux.

Il reçut autour du cou un carton avec une ficelle portant l'inscription XX 1234, c.-à-d. le n° de transport 1234 du 20^{ème} convoi. Sa mère avait le n° XX 1233.

Sa sœur, qui avait déjà opté pour la nationalité belge, avait un statut spécial. Elle reçut le n° B 274 et ne sera pas déportée avec le 20^{ème} convoi.

Il fut envoyé ensuite dans une salle où il y avait 100 personnes avec des couchettes de paille superposées sur trois étages de bois.

6. *Il resta enfermé un mois dans cette caserne.*

Il n'y était pas malheureux car il était avec sa mère et sa sœur et qu'il y avait beaucoup d'enfants.

Mais il songeait à s'évader lors du voyage et s'entraînait avec de petits camarades à sauter de la couchette supérieure.

Le dimanche 18 avril on vint leur annoncer dans la salle que le départ était pour le lendemain.

Simon reçut de sa mère un billet de 100 francs qu'il cacha dans sa chaussette. Elle lui remettait ce billet à tout hasard, au cas où...

Le lendemain, lundi 19 avril 1943, il dit au revoir à sa sœur mais il ne savait pas que c'était pour toujours.

Au revoir mon Bruxelles, ma Belgique, adieu mon papa, ma sœur chérie, mes amis. Il se mit dans la file avec sa maman.

Il quittait cette sinistre caserne pour se retrouver entre deux haies de soldats l'arme au poing, vers le train qui longeait la caserne et il monta avec 50 personnes dans un wagon à bestiaux.

La lourde porte coulissante grinça, claqua et se referma. Le verrou fit un grand bruit métallique.

Dans ce convoi, il y avait 1600 personnes dont 262 enfants.

Simon avait alors 11 ans et demi.

Il partait pour une destination inconnue. Il ne comprenait rien à ce qui se passait. Il était encore dans son univers de loupeteaux. Il ne savait pas qu'il était condamné à mort et conduit sur les lieux de son exécution.

Simon, le petit évadé

7. Le train commence à rouler dans la soirée. L'obscurité dans le wagon est alors complète.

Peu après le train s'arrête et Simon, du fond de son wagon, entend des hurlements en allemand et des coups de feu.

Il ignore à ce moment que cela se passe à Boortmeerbeek, que trois jeunes résistants ont arrêté le train, ouvert un wagon et libéré 17 personnes, fait unique de toute la déportation européenne.

Ces héros s'appellent Youra Livchitz, Jean Franklemon et Robert Maistriau.

Le train repart et Simon s'endort dans les bras de sa mère avec l'impression que des hommes de son wagon, encouragés par cette attaque, essayent d'ouvrir la porte de l'intérieur, sans doute avec un outil dissimulé provenant d'un des ateliers de Malines.

Soudain Simon est réveillé par sa mère. Il sent une bouffée d'air frais, le froid de la nuit, il entend le fracas des roues sur les rails. Le train roule et la porte est grande ouverte. Plusieurs personnes sautent.

Sa mère prend Simon par la main et le conduit vers la sortie. Elle le fait descendre sur le marchepied, le tient solidement, attendant le moment propice.

Au début Simon n'ose pas sauter, le train va trop vite.

Tout-à-coup le train ralentit et il saute. Il atterrit doucement sur le ballast et reste debout immobile à côté du train attendant sa mère. Mais le train s'arrête complètement et Simon entend les gardes qui viennent de l'avant du train dans sa direction, criant, tirant des coups de feu.

Ils avaient remarqué quelque chose. Sa mère ne peut plus sauter au risque de se trouver face aux gardes.

Simon songe à courir vers l'avant, à retourner dans son wagon pour rejoindre sa mère et ne pas être pris en faute. Mais pour cela il aurait dû aller à la rencontre des gardes.

Tout d'un coup, comme par une illumination soudaine, dans une sorte de mouvement inconscient, il s'élançait vers la gauche et se met à courir dans les bois.

Il court toute la nuit, il franchit des talus, traverse des champs, patauge dans la boue.

A l'aube, il arrive dans un village. Il est sale, ses vêtements sont pleins de boue, déchirés.

Il sonne à une porte. Une dame vient lui ouvrir.

Simon a onze ans mais il n'est pas bête, il ne va pas dire qu'il s'est évadé d'un train de déportés.

- "Madame, j'ai joué près d'ici avec des enfants, je me suis perdu, je dois aller à Bruxelles chez mon père".

Cette Dame se trouvant devant ce petit phénomène le conduit chez le garde-champêtre à qui elle explique: "c'est un enfant perdu".

Le garde-champêtre le conduit à la gendarmerie, chez un gendarme habitant au premier étage de cette maison.

A ce gendarme en uniforme, Simon raconte la même fable.

Le gendarme le confie à sa femme et part aux renseignements à la gare.

Simon, le petit évadé

Là il apprend l'histoire du train et qu'il y a trois morts, des personnes du wagon de Simon, dont une femme, abattus par les gardes.

Il revient et dit à Simon: "Je sais tout, tu es juif, tu t'es sauvé du train, tu ne dois pas avoir peur, tu es en bonnes mains, nous sommes de bons Belges, je ne te dénoncerai pas".

Simon avoue, tombe dans ses bras et pleure en lui parlant de sa mère.

Il doit rejoindre son père à Bruxelles et pour payer le ticket de train il sort le billet de 100 F qu'il avait caché dans sa chaussette.

La femme du gendarme le lave, le soigne, lui donne à manger, lui répare ses vêtements.

Pendant toute cette scène, Simon n'avait pas remarqué la présence des enfants du gendarme.

C'était encore le petit matin, ils n'étaient pas encore partis à l'école.

Ces enfants bien rangés d'une famille de gendarme regardaient avec étonnement le petit sauvageon venu d'ailleurs, l'air terrorisé, hagard, sale, les vêtements plein de boue, déchirés, n'arrétant pas de pleurer.

Ce souvenir est gravé dans leur mémoire.

Le petit Jeannot, 8 ans et demi, n'oubliera pas qu'il dut lui céder son nouveau costume. Ses parents voulaient que Simon soit présentable pour qu'il ne se fasse pas remarquer en cas de contrôle dans le train de retour à Bruxelles.

Pierrette, 4 ans et demi, se souvient que ce jour-là ils n'ont pas dû aller à l'école, les parents les gardant pour leur faire la leçon de se taire.

Cela se passait dans le Limbourg.

Simon a sauté dans un petit village, Berlingen.

Le gendarme de la localité voisine, Borgloon, qui l'a reçu, protégé et sauvé, s'appelait Jean Aerts.

Si les nazis avaient su qu'un gendarme belge avait aidé sciemment un enfant juif évadé, ils l'auraient fusillé.

Il a sauvé le petit Simon en risquant sa vie. C'est un héros.

Par sécurité M. Aerts choisit une gare plus éloignée et y fit conduire Simon à vélo par un ami sûr.

Simon prend le train et arrive sans encombre à la gare de Schaerbeek-Bruxelles où il prend le tram et arrive chez ses amis scouts.

Le même soir il était dans les bras de son père.

8. Simon est resté caché encore 17 mois, jusqu'à la libération de Bruxelles le 4.9.1944.

Il a été accueilli par des familles qui l'ont caché, consolé, soigné et préservé comme leur propre enfant. Ce sont également des héros.

Par sécurité son père était caché ailleurs, mais ils s'écrivaient.

Cette fois, ayant vu les nazis de près, Simon s'est terré. Il ne sortait presque jamais, ce qui est dur pour un garçon de 11-12 ans.

Il vivait dans la terreur d'être repris. Il échafaudait constamment des plans de fuite par les toits au cas où la Gestapo viendrait sonner. Par sécurité, il a changé plusieurs fois de cachettes.

Simon, le petit évadé

9. Les nazis ont déporté de Malines de 1942 à 1944 en 28 convois 25.000 personnes dont 5093 enfants. Seulement 1322 personnes sont revenues mais aucun enfant.

Simon a survécu à la guerre par miracle.

Il ne reverra jamais sa mère.

Ita restera encore cinq mois dans la Caserne Dossin. Elle écrivait en cachette à son père et à son frère. Elle partira le 19 septembre 1943 avec le 22^{ème} Convoi. Du train elle jeta à l'adresse d'une amie deux cartes postales qui seront ramassées et postées. Elle ne reviendra pas. Elle avait 19 ans.

Le père de Simon est mort malade et désespéré en juillet 1945 et Simon est resté seul.

Alors il a voulu oublier le passé et vivre pour le présent et l'avenir, pour la joie et l'amitié.

Il a fait des études, il est devenu avocat, pianiste de jazz, il s'est marié et est devenu père et grand-père.

Pendant plus de 50 ans, il n'a presque pas parlé du drame de son enfance.

Il raconte maintenant cette histoire car c'est son devoir de témoigner.

Il parle au nom des victimes de la barbarie, de toutes les victimes de toutes les barbaries, et pour rendre hommage aux héros qui l'ont sauvé, caché et préservé.

Mais la première héroïne est sa mère: elle a mis son petit garçon sur le marchepied du wagon, marchepied de la liberté et de la vie et a continué son voyage jusqu'à la mort dans la chambre à gaz d'Auschwitz-Birkenau.

Il parle surtout pour informer les jeunes, pour qu'ils gardent notre patrie, la Belgique, comme elle est, libre, démocratique, pacifique, digne, tolérante, pour qu'eux, leurs enfants et petits-enfants ne connaissent pas un jour la barbarie comme il l'a connue.

Vive la paix et l'amitié entre les hommes ! »

Profession de foi de Simon

- témoigner des crimes nazis, les dénoncer, informer les jeunes,
- remercier ceux qui, au péril de leur vie, se sont portés au secours des persécutés,
- rendre hommage aux victimes de la barbarie, à toutes les victimes de toutes les barbaries,
- exalter auprès des jeunes les valeurs patriotiques de notre pays, la Belgique, dans un esprit d'ouverture et de tolérance,
- combattre le fascisme, le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance sous toutes ses formes,
- œuvrer pour la démocratie, la paix et l'amitié entre les hommes.

5.1.2006

YOLANDE MUKAGASANA – « Nos différences ne font pas de nous des ennemis »

« Nous avons été jeune comme vous. Nous avons eu votre âge. Nous avons reçu une éducation.

Au Rwanda, au pays où je suis née, tout jeunes on nous parlait des hutu et de Tutsi dans un langage de division. On nous enseignait que les uns étaient bons et avaient tous les droits, les autres ne l'étaient pas et n'avaient aucun droit. Plus tard, les uns sont devenus des assassins pour les autres. Les victimes ont été tuées, uniquement à cause de ce que l'humain avait fait d'eux et non pour le mal qu'ils auraient pu faire. Il y a eu un génocide des Tutsi. Un génocide vise plus les enfants que les adultes pour anéantir les générations. Les jeunes ont donc le droit de savoir.

Tous les enfants au Rwanda ont été déshumanisés car les adultes les ont transformés en bourreaux et victimes potentiels et ils le sont devenus plus tard. Attention. Attention car chacun de nous peut devenir une victime ou un criminel. Protégez-vous de tout cela en vous intéressant au passé. Ainsi vous ne tomberez pas dans le même piège que les jeunes du Rwanda. Les jeunes du Rwanda, ont grandi dans la peur et dans la haine. Ne tombez jamais dans la haine car c'est un outil redoutable. Un outil de destruction par excellence dont la première victime est celle qui la porte.

Il est sûr que derrière l'histoire du petit Simon, il y a l'horreur. Mais l'auteur n'a pas voulu vous transmettre l'horreur, car derrière l'horreur, il n'y a rien. Il n'y a que des sentiments immédiats et éphémères comme la pitié, la compassion, la stupeur et les cauchemars. On est horrifié et on ne pense pas. On pleure ou on garde un long silence car on n'a rien à ajouter. Ce qu'il a voulu vous transmettre est un message. Voyez plutôt ensemble comment cela arrive.

Sachez que partout où nous sommes, dans n'importe quel environnement, nous avons la liberté de choisir. Et quand nous avons fait notre choix, sachons l'assumer car nous devons aussi assumer notre responsabilité. Nous devons savoir dire non quand nous sommes devant le mal et qu'il faut pouvoir faire un choix que nous n'allons jamais regretter.

La violence qui ne laisse jamais de gagnant, rien que des perdants. Transformons le monde en Paradis car c'est possible. Pour faire la paix, il faut des volontaires de la paix.

Pourquoi ne pas être des outils pour cette paix là dans ce monde où vous allez peut-être un jour faire vos propres enfants ? Pourquoi ne pas leur léguer la paix au lieu de leur donner des guerres, des génocides en héritage ? Il faut aussi savoir que la paix n'est jamais un acquis, il faut la protéger pour la garder.

On voit presque toujours venir la violence, on ne peut pas savoir où elle s'arrêtera ni sa prochaine victime. Essayez de la combattre en vivant vos différences. Ces différences-là sont des richesses sur lesquelles il faut bâtir des ponts qui mènent les uns vers les autres. Mettez-vous ensemble et voyez comment le mal arrive pour pouvoir l'éviter avant qu'il ne soit trop tard ».

Yolande MUKAGASANA

UN GRAND-PERE BELGE D'ORIGINE ARMENIENNE – « Le génocide des arméniens »

« On raconte que, après le déluge, Noé accrocha son arche, remplie de tous les animaux, au sommet du mont Ararat, qui se trouvait en Arménie. C'était un très beau pays, vaste, avec des paysages contrastés, parcouru de fleuves, garni de lacs, surmonté de hautes montagnes, enrichi de plaines et de forêts.

L'Arménie est née, il y a 2500 ans et a connu une histoire mouvementée, elle a été souvent occupée par d'autres peuples : les Perses, les anciens Grecs, les Romains, les Arabes, les Turcs de l'Empire ottoman. Et pourtant, elle a survécu par l'esprit plus que par les armes pour conserver sa langue, sa culture et même sa religion ; en effet, elle a été la première à faire du christianisme sa religion officielle dès 302.

Puis, un jour, l'Arménie a cessé d'exister car tous ses habitants ont été soit massacrés, soit déportés. A l'époque de la première guerre mondiale (1914-1918), l'Empire ottoman était gouverné par un parti politique fanatique. Les dirigeants de ce parti unique ont eu peur et cru à tort que les Arméniens allaient se révolter et s'allier à leurs ennemis. Ils ont alors décidé, en 1915, d'exterminer tous les Arméniens suivant un plan bien précis : c'est ce qu'on appelle un génocide. Un million cinq cent mille Arméniens ont été tués et les survivants ont dû trouver refuge en Europe, en Amérique, au Moyen-Orient. C'est ainsi que mon père a été accueilli en Belgique où je suis né.

Simon, le petit évadé

Je me suis marié en Belgique, j'y ai vu naître mes enfants et, plus tard, mes petits-enfants. En apparence, il n'y a rien de bien particulier. Et pourtant, je ne suis pas un grand-père comme les autres : je ne connais pas la famille de mon père et je n'ai rien à raconter à mes enfants et petits-enfants à son sujet. Mon père était incapable d'évoquer sa famille tant celle-ci était au centre des horreurs qu'il avait affrontées. Le connais seulement le nom de la grande ville où il avait grandi. Mais je ne pourrai jamais retrouver sa maison, son école ; j'ignore même les prénoms de ses nombreux cousins et cousines, oncles et tantes comme ceux de ses grands-pères et grands-mères ; ils ont tous été tués et il ne subsiste rien d'eux, même pas une trace. Mes petits-enfants ont des difficultés à le croire et même à le comprendre.

Mais mon père m'a appris beaucoup. Il m'a d'abord enseigné la reconnaissance à l'égard de la Belgique qui l'avait accepté et permis d'accomplir un destin d'homme libre. Cette reconnaissance s'exprimait par la volonté en toutes circonstances de nous montrer dignes de la confiance qui nous était faite. Il m'a ensuite fait très rapidement comprendre qu'il ne pouvait y avoir de différence entre un Arménien et un Turc. Il m'a surtout dit que je ne devrais jamais avoir de la haine envers les Turcs car s'il était vrai que certains avaient mal agi, d'autres – et ils étaient peut-être plus nombreux – avaient sauvé, au péril de leur vie, des enfants arméniens. Il m'a enfin convaincu qu'aucun groupe humain n'était supérieur ou inférieur à un autre et que seul comptait l'homme, notre frère à tous.

Puis, j'ai appris, par moi-même cette fois, que 90 ans après le génocide, personne n'avait le droit de considérer les Turcs d'aujourd'hui étaient responsables du génocide commis par leurs aïeux. Mais je souffre profondément que depuis 1915, les gouvernements turcs successifs refusent de reconnaître le génocide alors qu'il est incontestable. C'est ce qu'on nomme le négationnisme. Or, un peuple se grandit quand il admet les fautes du passé et va à la rencontre de celui-ci, comme l'on fait les Allemands, comme le fait le Rwanda. J'ai surtout appris qu'un génocide nous concerne tous car une blessure injuste infligée à un peuple finit par nous atteindre. Et qu'il n'y a aucune différence entre le génocide des Juifs, des Tutsis et des Arméniens, unis dans la même souffrance.

Je suis triste de ne pas pouvoir, comme n'importe quel autre grand-père, raconter l'histoire de ma famille paternelle. Cette histoire n'existe plus et n'existera plus jamais car personne ne pourra la reconstituer. Il n'y a plus rien, ni mémoire, ni souvenirs, ni tombes, pas même de photos jaunies ou un objet quelconque. « Les miens » ont été expulsés de chez eux pour mourir ou pour ne plus jamais revenir. J'ai hérité d'une histoire d'une histoire et d'une mémoire avec des trous que personne ni rien ne pourront plus jamais combler. C'est pour cela que j'ai essayé d'écrire une histoire nouvelle, mon histoire, que je pourrai transmettre en espérant qu'elle soit une source d'inspiration pour tous ceux qui me suivent. »

Un grand-père belge d'origine arménienne



Avec le soutien de la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française
Avec le soutien du Gouvernement wallon
Avec le soutien de la Présidence du Gouvernement wallon

Dépôt légal D/2006/9351/1

